

# Municipales 2014

municipales.lafeve.fr

LES FICHES « RÉALISATIONS DES ÉLU/ES MUNICIPAUX » DE LA FEVE

**COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU PLATEAU DE SACLAY**

## Informier, conseiller, accompagner

Le rôle de l'Agence Territoriale de l'Énergie

PAR MARIE-PIERRE DIGARD,

PREMIÈRE ADJOINTE AU MAIRE D'ORSAY, VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PLATEAU DE SACLAY, EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE, PRÉSIDENTE DE L'ATEPS



Pour contribuer à la maîtrise et l'optimisation énergétique, la Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay (CAPS) a mis en place son agence locale de l'énergie et du climat (ATEPS<sup>1</sup>). Un projet au service des habitants et des collectivités locales

<sup>1</sup> Agence Territoriale de l'Énergie du Plateau de Saclay  
[www.ateps.fr](http://www.ateps.fr)

En matière de maîtrise de l'énergie, les besoins variaient au sein des collectivités de la Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay (100 000 habitant/es, dans l'Essonne). Certaines s'attachaient à développer l'information et les conseils aux particuliers; d'autres étaient en attente d'un soutien en personnel dédié aux économies d'énergie.

Initiés au début de mandat en 2008, les échanges ont abouti deux ans plus tard à la création de l'Agence Territoriale de l'Énergie du Plateau de Saclay (ATEPS) sous la forme d'une association loi 1901. Parmi ses membres fondateurs, elle compte la Communauté d'Agglomération et les collectivités membres. Elle bénéficie de subventions de l'Ademe-Ile-de-France, de la Région et du Conseil général.

### LA FÊTE DE L'ÉNERGIE

**Marie-Pierre DIGARD** est élue à Orsay, elle a été désignée présidente de l'ATEPS: « la première mission de l'agence est d'informer, de conseiller et d'accompagner le grand public. Elle héberge donc un **Espace Info Énergie (EIE)**, animé par un conseiller spécialisé,



#### Marie-Pierre DIGARD

PREMIÈRE ADJOINTE AU MAIRE D'ORSAY, VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PLATEAU DE SACLAY, EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE, PRÉSIDENTE DE L'ATEPS

[marie-pierre.digard@mairie-orsay.fr](mailto:marie-pierre.digard@mairie-orsay.fr)

qui est labellisé par l'ADEME. Celui-ci organise des permanences dans les 10 communes adhérentes où il reçoit gratuitement les particuliers. L'agence est présente aux différents rendez-vous communaux et intercommunaux : fêtes de quartier ou de village, forums associatifs de rentrée, manifestations locales... »

L'ATEPS organise également des événements de sa propre initiative. C'est le cas, par exemple, de la **Fête de l'énergie**, en octobre (films, débats, quizz) pour toucher le plus grand nombre d'habitant/es. En 2012-2013, l'ATEPS a organisé avec trois autres EIE du département « **le Défi familles à énergie positive** ». Le rendez-vous consiste à suivre des foyers volontaires durant une période de chauffe et de les conseiller par des gestes simples à réduire leur consommation... Avec à la clé, des résultats probants avec des réductions de 15 %, en moyenne !

L'ATEPS intervient également pour des séances de **sensibilisation en direction de publics cibles relais** : enseignants, gardiens d'écoles ou de gymnases, assistants sociaux. « A partir de septembre 2013, précise l'élue, l'agence a souhaité développer ses missions concernant la précarité énergétique et les copropriétés. »

## RÉDUIRE LA DÉPENSE PUBLIQUE

**Marie-Pierre DIGARD :** « Le second objectif de l'agence est le soutien aux communes de moins de 10 000 habitant/es. Un conseiller en énergie partagé (CEP) est mis à leur disposition. Sa première tâche a été d'établir un **bilan triennal des consommations énergétiques sur le patrimoine bâti, l'éclairage public ou encore les carburants**. L'analyse simple des factures permet parfois de réaliser des économies quasi immédiates en changeant, par exemple, un abonnement surdimensionné. » **Une fois ce bilan présenté, le conseiller réalise un diagnostic des bâtiments les plus énergivores** et soumet des **préconisations** aux élu/es concerné/es. Il a de même, un rôle **d'assistance aux services municipaux** dans la rédaction de cahiers des charges ou dans l'analyse de réponses à des marchés de travaux.

Le conseiller peut également tenir un rôle **d'animation** d'un réseau de techniciens et d'élus/es qui se réunit tous les trimestres autour de thématiques comme *l'éclairage public, les certificats d'économie d'énergie ou encore les économies d'eau*.

## Les clés de la réussite

- 1 **Partir d'un consensus politique :** Il permet d'associer l'ensemble des communes de la communauté d'agglomération à la démarche et à la gouvernance. L'agence est conçue comme un service public qui doit bénéficier à toutes les villes et à leurs habitant/es!
- 2 **Trouver les partenariats financiers pérennes (Ademe, Région) :** ceux-ci permettent de s'insérer dans des dispositifs triennaux (signature de convention pour le co financement des postes par ex). Cela permet de se projeter dans la durée...
- 3 **Communiquer partout et tout le temps sur les supports disponibles** (affiches, accueil des mairies, médiathèques, sites internet des villes, magazines municipaux)
- 4 **Etre en relation avec l'ensemble du territoire.** C'est par exemple, délocaliser les permanences afin d'être plus proche des habitant/es.
- 5 **Les Ressources humaines sont une richesse :** Pensez collectif ! Gagnez la confiance des techniciens municipaux en respectant le rôle de chacun. Comprendre le fonctionnement des collectivités territoriales est primordial !
- 6 **Se donner les moyens de travailler correctement.** Investir dans du matériel d'animation (des maquettes, des jeux), acquérir des instruments de mesures (sondes de température, caméra thermique) pour diagnostiquer correctement.
- 7 **Ethique et qualité des services rendus.** Offrir un service de qualité, neutre et indépendant grâce à la reconnaissance et à l'appui de l'Ademe : ce gage de neutralité et d'indépendance permet de rassurer les administré/es. La démarche de l'Agence ne doit pas être perçue comme une incitation commerciale.

## Aller plus loin

Le débat sur la transition énergétique a permis de mettre en lumière le rôle des 32 agences locales de l'énergie et du climat françaises, fédérées au sein de FLAME<sup>2</sup>. Ces agences, qui ont toutes la caractéristique d'être des associations présidées par un/e élu/e, permettent à nos territoires d'avancer vers plus de sobriété énergétique, de mettre en valeur des expériences réussies et de donner aux habitants, aux techniciens l'envie d'agir concrètement. L'animation nationale du réseau des agences est un atout fort puisqu'il permet de mutualiser nos pratiques. Les agences ambitionnent d'être reconnues comme « guichets uniques », cela implique de nouveaux partenariats au niveau local avec des structures comme l'ANAH ou l'ADIL.

2 <http://www.federation-flame.org>

Publié par la FEVE en octobre 2013 ★ Responsable de la publication : Jean-François CARON, président de la FEVE ★ Responsable de la rédaction : Arnault COSTILHES, directeur ★ Coordination : Catherine CANDELIER, Catherine HERVIEU & Ronan DANTEC, membres du bureau de la FEVE.



la formation des élu/es est assurée par le Cédis  
[www.cedis-formation.org](http://www.cedis-formation.org)

[ PUBLIINFO ]